

# LA REPUBLIQUE GAULLIENNE

## 1958 - 1968

### I) LA NAISSANCE DE LA Ve REPUBLIQUE

L'année 1958 est fertile en événements ; elle va voir la chute de la IVème République, l'installation de la Vème, le retour aux affaires du général De Gaulle et la faillite du système des partis...

#### De JANVIER à AVRIL : la crise

**1er Janvier** : - le 21ème gouvernement s'installe sous l'égide de Félix Gaillard ;

- on recense 450 000 appelés du contingent sur le sol algérien où la situation se détériore; - De Gaulle profite de sa retraite dans sa maison de Colombey-les-Deux-Eglises depuis 1953.

**8 février** : l'aviation française, à la poursuite d'un commando FLN, mitraille la petite ville de Sakhiet en Tunisie (pays indépendant, membre de l'ONU). Bilan : 69 morts dont 21 enfants.

**15 avril** : une motion de censure renverse le gouvernement.

#### D'AVRIL à MAI : l'impasse

\* à Paris : il faut un mois de tractations pour composer le gouvernement de Pierre Pflimlin (MRP), favorable à une solution négociée en Algérie.

\* en Algérie : - les militaires, complexés par l'échec en Indochine, font « leur guerre » ;

- l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) en tient pour « l'Algérie française » et se fait entendre à coup d'attentats ;

\* à Colombey : De Gaulle a été contacté par nombre de ses partisans ; il ne bouge pas, ne s'exprime pas publiquement.

#### MAI-JUIN : vers la guerre civile ?

**13 mai** : journée capitale. A Alger, le général Massu crée un « comité de salut public », favorable à l'Algérie française et dont l'objet est d'exercer des pressions sur le gouvernement Pflimlin, enfin investi : on menace la métropole d'une action aéroportée...La situation est clairement insurrectionnelle et l'armée est du côté de l'insurrection.

**15 mai** : le général Salan fait appel à De Gaulle qui, de Colombey, se déclare « prêt à assumer les pouvoirs de la République » ...et se présente en garant des libertés publiques. Il est soutenu par de nombreuses personnalités lassées du « régime des partis ».

**30 mai** : le gouvernement Pflimlin démissionne. Le Président de la République, René Coty, demande au général De Gaulle de constituer un nouveau gouvernement.

**1er juin** : le gouvernement d'union nationale du général est investi par l'Assemblée ; tous les partis sont représentés, sauf le PCF et les poujadistes ; les postes-clés sont confiés à des techniciens et non à des politiques.

**3 juin** : le général reçoit de l'Assemblée les pouvoirs constituants, c'est-à-dire la charge de promouvoir une nouvelle constitution : c'est la fin de la IVème République.

**4 juin** : De Gaulle devant la foule, à Alger : « Je vous ai compris » ... Ambigu !

#### De SEPTEMBRE à NOVEMBRE : avènement de la Vème République

**3 septembre** : le gouvernement adopte en Conseil des ministres le projet de la nouvelle constitution.

Contrairement à l'usage, la rédaction n'en a pas été confiée à une Assemblée constituante, mais à un « comité consultatif constitutionnel », formé d'experts juridiques (Jean Foyer, René Capitan...) et de conseillers d'Etat, sous la présidence de Michel Debré...

Le général de Gaulle avait gardé un mauvais souvenir de la rédaction de la précédente constitution, ce qui explique sans doute les modalités de rédaction : des juristes et non des représentants de partis et 3 mois de travail au lieu de 2 ans. On peut dire aussi que le schéma de cette constitution reprend « le discours de Bayeux » : c'est dire que le général savait précisément ce qu'il voulait...

**28 septembre** : par référendum, la nouvelle constitution est approuvée à une très large majorité (79%), « un oui franc et massif » comme l'avait demandé le général.

**Novembre** : les élections législatives confirment : les grands vainqueurs sont les proches de De Gaulle regroupés dans l'UNR (Union Pour la République 198 sièges qui reviennent aux anciens résistants et aux partisans de l'ex-RPR de 1947). Le renouvellement du personnel politique est important : seuls 131 députés sortants sont réélus pour un total de 596. Il se dégage du nouveau mode de scrutin (uninominal à deux tours) une très forte majorité de droite. La gauche a été laminée : son appel à voter « non » n'a pas été suivi par ses électeurs ; seuls 77 députés siégeront, soit 12,9%.

## PROBLÉMATIQUES ET POLEMIQUES DE L'EPOQUE

1° Est-ce un coup d'état militaire ?

Certains voient dans l'arrivée de De Gaulle au pouvoir une véritable OPA de l'armée sur la vie politique française : ils mettront en doute la légitimité du général devenu Président de la République en cette fin 58, de même que l'usage répété du référendum sera dénoncé par certains comme démagogique.

Pour l'armée, De Gaulle passe pour être partisan de l'Algérie française, et bien qu'il soit à la retraite, on ne doute pas qu'il ait gardé « l'esprit de corps » ; la suite prouve que les militaires d'active ont mal apprécié l'indépendance d'esprit du général de Gaulle, qui n'en était pourtant pas à son coup d'essai.

2° L'opinion publique, en métropole, est lassée du jeu des partis, mais surtout la guerre d'Algérie touche à peu près toutes les familles : ce sont les jeunes gens en âge de faire leur service militaire qui partent en Algérie. Cette guerre qui ne dit pas son nom a mauvaise presse : la torture est dénoncée par les intellectuels ; les attentats sont quotidiens ; les Français comprennent mal pourquoi on ne donnerait pas l'indépendance à l'Algérie comme on l'a donnée à ses voisins, d'autant que la guerre coûte cher ... De Gaulle est une nouvelle fois accueilli en sauveur, avec soulagement.

3° La classe politique est elle aussi partagée : la gauche se méfie de l'armée. Le PCF est partisan de l'indépendance de l'Algérie, à la suite de l'URSS. La droite n'est pas unanime et Poujade joue les agitateurs : antiparlementaire, colonialiste enragé et contre l'Etat !

Cette nouvelle République naît dans un climat qui n'est pas dépourvu d'ambiguïté ...

A la fin de l'année, le général de Gaulle est élu, au suffrage indirect, président de la République ; il prend ses fonctions en janvier 1959 et nomme Michel Debré Premier ministre.

Le défi est de taille :

1. Remettre la France sur pieds en refondant la Constitution ;
2. Mettre fin à la guerre d'Algérie et panser les plaies coloniales ;
3. Relancer l'économie mise à mal par les conflits indochinois, puis algérien ;
4. S'occuper de la "grandeur de la France" à l'étranger ...

La période est dominée par le personnage charismatique du général de Gaulle.

## **ii) LA CONQUÊTE DE STABILITE INSTITUTIONNELLE**

### **A) L'ASPECT CONSTITUTIONNEL**

On a vu que la IV<sup>ème</sup> République avait été dominée par l'instabilité, battant les records de la III<sup>ème</sup> avec 11 gouvernements en 23 ans... La prééminence du Parlement rendait l'exécutif inopérant, en mettant les gouvernements dans l'impossibilité de produire une politique cohérente.

Le général avait démissionné de son poste de Président du G.P.R.F en 1946, pressentant les difficultés que la constitution en voie d'être installée ne manquerait pas d'apporter : le "discours de Bayeux" (16 juin 1946), montre bien ses préférences pour un **exécutif fort**.

- **La méthode** : De Gaulle, dernier président du Conseil de la IV<sup>ème</sup>, est chargé par le président René Coty de promouvoir une nouvelle constitution : échaudé par les tergiversations de l'Assemblée constituante de 1945, le général choisit de demander à un Comité constituant, composé de professionnels du droit en petit nombre, d'élaborer le nouveau texte. Le délai imposé est court : les vacances d'été 58.
- **Le contenu** : c'est une constitution sur mesure pour de Gaulle qui n'envisage pas certains scénarios pourtant probables : par exemple, la majorité parlementaire ne peut pas être d'un autre bord que du sien ! (La "cohabitation" n'est même pas évoquée).

C'est de fait, un régime à ***l'apparence parlementaire***, mais fortement teinté de ***présidentialisme*** à l'américaine (domaine réservé, article 16, référendum). Dans un premier temps, le président de la République sera élu par le Congrès, c'est-à-dire la réunion du sénat et de l'Assemblée nationale, rejoints par des élus et personnalités de la société civile : après l'attentat du Petit-Clamart qui a failli lui coûter la vie, le général de Gaulle obtiendra par referendum que l'élection du président de la République se fasse au suffrage universel.

- Le gouvernement, nommé par le président de la République, est responsable devant l'Assemblée ; mais un certain nombre de verrous limitent les prérogatives du parlement : pas de vote d'investiture ; vote bloqué (article 49-3) ; vote du budget avant le 31 décembre, etc....
- Autre garde-fou : le rôle du Conseil constitutionnel qui peut être saisi par les parlementaires, selon une procédure stricte, pour juger de l'adéquation des lois votées aux textes fondamentaux.
- **L'accueil du texte** : les grands partis sont d'accord dans l'ensemble ; seuls les communistes et quelques anciens résistants sont réticents (Mendès-France, Mitterrand).

Les Français lui accordent un "*oui franc et massif*" à 80%, lors du referendum du 28 septembre 58.

- **Conséquences** :
  - Les partisans de De Gaulle fondent l'UNR (= *Union Nationale pour la République*) pour le soutenir.
  - Aux élections législatives de novembre 58, grâce au scrutin majoritaire à 2 tours, la majorité présidentielle remporte une victoire écrasante dont l'opposition mettra des décennies à se remettre.
  - En décembre 58, le général de Gaulle est élu président de la République. Il appelle Michel Debré, qui a supervisé l'élaboration de la constitution, au poste de Premier ministre.

Cette constitution massivement adoptée par les Français, contrairement à la précédente, donne une large légitimité et une base populaire au pouvoir du général de Gaulle.

## **B) LES PROBLEMES EN SUSPENS**

1. **LE PROBLEME ALGERIEN** : depuis 1830, le pouvoir central ne sait trop quel statut appliquer à l'Algérie. On en est arrivé au dilemme : "l'Algérie, c'est la France" ou "L'Algérie aux Algériens" ? Maroc et Tunisie viennent d'obtenir leur indépendance, mais le cas de l'Algérie est particulier : 3 départements français et 1 million de "Pieds-noirs"...Le contingent est sur place ; l'opinion publique s'émeut devant la torture ; l'extrême-droite sévit et les finances sont au plus bas.
- **La situation en 58** : l'armée, qui cherche à prendre sa revanche après l'Indochine, s'affranchit peu ou prou du pouvoir politique : le général Massu a constitué un "comité de salut public" à Alger. Les "paras" menacent de sauter sur Paris ; la guerre civile menace en métropole comme dans la colonie.

Investi le 1<sup>er</sup> juin, le général est à Alger dès le 4 juin : "*Je vous ai compris !*"

- **Ce qu'on attend de lui** :
  - L'obéissance de l'armée,
  - Un règlement politique du conflit des Français qui, sur le terrain, ont gagné cette guerre...
  - Des directives politiques cohérentes.

- **Ce qui se passe en réalité :**
  - Fin octobre, le plan de Constantine accorde la citoyenneté française à tous ; échec.
  - De Gaulle change d'optique : à ses yeux, l'indépendance devient incontournable (19 sept 69) : c'est la consternation en Algérie : janvier 1960, les barricades...
  - Le referendum de janvier 61 lui donne raison à une écrasante majorité.
- **La réaction :**
  - Le putsch d'Alger (avril 1961) : "*un quarteron de généraux*" tentent de prendre le pouvoir ;
  - Avec la fondation de l'OAS, d'extrême-droite, les attentats sanglants se multiplient en France et en Algérie.
  - Les négociations secrètes avec le GPRA (*Gouvernement Provisoire Algérien*) arrivent à leur terme le 18 mars 62 et le règlement en est entériné par un referendum (avril 62).
  - Près d'un million de Pieds-noirs refluent vers la métropole, sans autre choix que "*la valise ou le cercueil*"...

## 1. 2. LES AUTRES COLONIES :

- Le général de Gaulle avait donné le ton dans son discours de Brazzaville, en 44 : devant les représentants de tous les territoires de l'empire français, il prévoit les changements à apporter à l'organisation des colonies, mais rejette l'idée d'indépendance.
- Cependant, la ***loi-cadre Defferre de 1957*** avait prévu la décolonisation de l'Afrique française.
- La Constitution de 58 institue la "*Communauté française*" - sur le modèle du Commonwealth anglais - qui donne le choix aux colonies entre ***intégration, indépendance ou association*** avec la France : la plupart choisiront cette dernière solution qui prévoit l'indépendance à brève échéance (1 an) ; un seul pays – la Guinée - optera pour l'indépendance immédiate.
- De fait, l'Afrique noire - Madagascar d'abord, puis les 12 états africains - accèdera à l'indépendance entre 1960 et 1962, sans effusion de sang, au mieux des intérêts immédiats tout en préservant les liens privilégiés entre nouveaux états et ancienne métropole grâce à une large ***coopération***.

La réforme constitutionnelle de 1960 organise l'indépendance ; celle de 1962 supprime le chapitre "communauté française".

## III) **LE TRIOMPHE DE DE GAULLE**

La majorité présidentielle et la majorité parlementaire coïncident : les motions de censure sont exceptionnelles et elles n'entraînent pas le renversement du gouvernement.

*En 1962, la seule motion de censure qui ait été adoptée sous la V<sup>ème</sup> République - contre le gouvernement Pompidou- s'est soldée par la dissolution de l'Assemblée.*

### A) **POLITIQUE INTERIEURE**

- Les Français sont soulagés : la France a exorcisé ses vieux démons partisans ; la nouvelle constitution fonctionne ; la décolonisation est acquise. Le général de Gaulle est populaire. Les élections législatives de 1958 donnent une forte majorité de droite : les proches de De Gaulle réunis dans l'UNR (*Union pour la Nouvelle République*) obtiennent 198 sièges sur 596, dont 131 réélus.
- D'ailleurs, il utilise pleinement ses prérogatives : il se réserve certains domaines (diplomatie ; armée...). Il a recours au référendum à plusieurs reprises - à la limite du plébiscite. En 62, le suffrage universel est institué pour l'élection présidentielle. Le général se veut un arbitre, au-dessus des partis...
- Le référendum de 1962, n'obtient que 62% : le général a utilisé la voie référendaire plutôt que parlementaire pour modifier la Constitution. La gauche (PC, SFIO, Radicaux) a appelé à voter "non", en criant "*au coup d'état permanent*" - la formule est de F.Mitterrand.

***NB : en effet, le général avait le choix entre les 2 formules pour modifier la Constitution :***

*1- le Parlement vote le même texte dans les deux chambres et ensuite les mêmes réunis en Congrès doivent revoter le texte : c'est la voie parlementaire.*

*2- le texte modifié est soumis au peuple qui tranche. C'est la voie référendaire.*

- Les législatives de 1962 font apparaître **une bipolarisation de la vie politique** : la majorité présidentielle doit faire face à une opposition structurée.
- En 1965, lors des élections présidentielles, le général de Gaulle n'est pas réélu au premier tour - à son grand dam : au 2<sup>ème</sup> tour, il n'obtiendra que 44% des voix, contre 32% à Mitterrand et 16% à Lecanuet.
- En 1967, les législatives ne sont gagnées que de justesse par la majorité sortante.

L'avertissement est clair... Entre le général et les Français, la lune de miel est terminée !

## B) LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Cette période connaît **une très forte croissance**, près de 5% l'an, La conjoncture internationale est porteuse - "les 30 glorieuses" - mais la politique nationale l'y aide.

- En 1958, le **plan Pinay-Rueff** assainit les finances :
  - Dévaluation du franc, malgré les réticences du général.
  - Création du "nouveau franc" ou "franc lourd" qui rend la devise française plus intéressante sur le plan international.

(Nb : une dévaluation handicape les importations, mais dope les exportations).

- Le IV<sup>ème</sup> plan permet d'orienter l'effort national.
- 1963 : le nouveau ministre des finances, Valéry Giscard d'Estaing, amorce un retour à l'initiative privée, de préférence à l'impulsion de l'Etat.

### Remarque :

1- ce mouvement est conforme à ce qu'on a vu à la Libération : l'Etat, d'abord principal maître d'œuvre de la vie économique du pays, se désengage peu à peu ensuite.

2- De Gaulle, en matière économique, n'a pas d'idée préconçue : il a nationalisé en 1945 ; l'économie mixte ainsi créée n'a d'intérêt que si elle fonctionne ! Pas d'idéologie en jeu...

### L'industrie française est en pleine expansion :

- **Modernisation** du secteur public ;
- Réorganisation par accords et fusions de **grandes entreprises** pour les rendre concurrentielles sur le plan international. On crée de la sorte de grosses entreprises :
  - Renault dans le secteur automobile ;
  - Michelin pour le pneumatique ;
  - Péchiney dans la chimie ...
  - Sacilor dans la métallurgie
  - On lance des réalisations de **prestige** : le "France », le "Concorde"", etc....
  - Le secteur tertiaire représente ¾ des emplois créés.
  - Pour une fois, les caisses sont pleines : le gouvernement utilise systématiquement la possibilité de convertir les dollars en **or**.

Cependant quelques problèmes persistent :

- **L'énergie** : le taux de couverture de la France dégringole à 25% de ses besoins ; la perte de l'Algérie oblige à importer le pétrole, tandis que les ressources nationales en charbon s'épuisent...
- **L'inflation** s'est réveillée : VGE propose un "plan de stabilisation" en 1963. Il inaugure ainsi les nombreux plans qui vont bloquer salaires et prix ...et serrer la ceinture des français dans les décennies suivantes ! En 1965, c'est pratiquement la stagnation (la "**stagflation**" disent les économistes = inflation + stagnation). La croissance s'essouffle.
- **La balance commerciale** est régulièrement déficitaire : le pétrole pèse lourd dans les importations, les exportations agricoles et agro-alimentaires pas assez.

## C) LES ASPECTS SOCIAUX

- La **hausse du pouvoir d'achat** et les **transformations** rapides engendrent des **tensions et une agitation sociale** permanente qui se traduisent par des grèves et des manifestations catégorielles plus ou moins continues.

- La France se coupe en 2 selon une ligne Le Havre-Marseille :
  - Le nord-est est dynamique (métallurgie), s'enrichit, se modernise. La population augmente, s'urbanise et crée des emplois.
  - Le sud-ouest agricole est à la traîne ; la désertification des zones rurales est amorcée : les jeunes partent en ville.
  - En 1963, on crée la DATAR (*Direction à l'Aménagement du territoire*) pour harmoniser le développement.
- Le **monde paysan** et la **petite entreprise familiale** souffrent de leur inadaptation à une économie moderne : en 1962, la PAC (= *Politique Agricole Commune*), l'Europe verte, a été mise en place ; l'évolution est irrémédiable.
- Dans le secteur public, les salariés demandent une répartition plus juste "*des fruits de la croissance*".
- Pour désamorcer la crise, le gouvernement met en place des procédures de concertation et de négociation des salaires, mais le mécontentement persiste et grandit...

#### D) LA POLITIQUE EXTÉRIEURE : « UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE »

2 idées-forces dans la politique étrangère du général :

1) l'anti-américanisme qui l'animait dès la Libération lui suggère la doctrine de ***l'indépendance nationale*** en particulier vis-à-vis des USA : la France a fait exploser sa première bombe A en février 60...on peut se passer d'eux. On lance la réalisation d'une "*force de frappe*" dissuasive.

>>> Le retrait des troupes françaises intégrées dans ***l'OTAN*** en 1966, la France restant néanmoins membre de l'organisation.

>>> Une politique ***d'ouverture à l'Est*** concrétisée par un voyage à Moscou et la reprise des relations diplomatiques avec la Chine.

>>> Des relations privilégiées ***avec le Tiers-monde*** : cf. le discours de Phnom Penh propose l'aide de la France pour mettre fin à la guerre du Vietnam. De même, de Gaulle a un prestige incontestable en Amérique latine (Mexico : "*la mano y la mano*").

2) La réconciliation en Europe : il poursuit l'idée de Monnet et Schuman : si l'on ne veut plus revoir de guerre en Europe, il faut que les peuples se connaissent, s'apprécient et travaillent ensemble ; quand on a des intérêts en commun, on ne se tape pas dessus ...De plus, il a tissé des liens d'amitié réelle avec le chancelier allemand Adenauer, lui-aussi européen convaincu. Par contre, les Anglais se verront recalés par deux fois à leur candidature au Marché commun. En 1963, un traité franco-allemand installe "*l'axe Paris-Bonn*" comme armature d'une Europe confédérale, mais non supranationale, indépendante des USA...

Tout de même le général inquiète ses propres partisans par des prises de positions "originales" :

- Il désapprouve Israël et la guerre des 6 jours et rééquilibre la diplomatie vers le monde arabe ;
- Par l'idée - prémonitoire - de faire *l'Europe de l'Atlantique jusqu'à l'Oural* « ;
- Ou même par son "*Vive le Québec libre !*" qui n'a pas fini de faire couler de l'encre !

#### CONCLUSION

En 1968, la France se porte incontestablement mieux que dix ans plus tôt :

- \* les institutions sont enfin stables et permettent de gouverner
- \* la France se modernise tant sur le plan économique que sur le plan social
- \* elle a retrouvé une place enviable dans "le concert des nations".